



Aix en Provence
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE
D'AIX-EN-PROVENCE**

Séance publique du

1 février 2010

Présidence de Mme Maryse JOISSAINS-MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

2010.66

OBJET : PROJET 'CITIZEN KIDS ' - ILLUMINATION ÉPHÉMÈRE DU BEFFROI DE L'HÔTEL DE VILLE

Le 01/02/10 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 26 Janvier 2010, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Agnès AMIACH ELBEZ, Mlle Odile BARBAT-BLANC, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Helliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, M. Maurice CHAZEAU, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. Gerard DELOCHE, Mme Brigitte DEVESA, Mme Sylvaine DI CARO, Mme Fatima DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, Mme Martine FENESTRAZ, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Christian LOUIT, M. Alexandre MEDVEDOWSKY, Mme Reine MERGER, Mme Arlette OLLIVIER, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, Mme Liliane PIERRON, Mme Catherine RIVET-JOLIN, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE, Mme Fleur SKRIVAN, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN, Mme Marie José VALETA

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

Mme Danièle BRUNET à Mme Catherine RIVET-JOLIN, M. Laurent DILLINGER à Mme Charlotte BENON, M. Robert FOUQUET à M. Jules SUSINI, M. Gérard GERACI à M. Francis TAULAN, M. Jean-Christophe GROSSI à M. Eric CHEVALIER, Mme Sophie JOISSAINS à Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES à M. Victor TONIN, Mme Amaria MOHAMMEDI à Mme Reine MERGER

Excusés sans pouvoir :

M. Lucien AMBROGIANI, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, M. Henri MATAS, M. Jean-Marc PERRIN

Secrétaire : Yannick DECARA

Madame Odile BONTHOUX donne lecture du rapport ci-joint.



Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services Techniques
Département Bâtiments

RAPPORT POUR
LE **CONSEIL MUNICIPAL**
DU 01/02/10

RAPPORTEUR : Madame Odile BONTHOUX

CO-RAPPORTEUR(S) : Mme Patricia LARNAUDIE

Politique Publique : Travaux structurants et d'amélioration de l'Espace Public

OBJET : PROJET 'CITIZEN KIDS ' - ILLUMINATION ÉPHÉMÈRE DU BEFFROI DE L'HÔTEL DE VILLE - Décision du Conseil

Mes chers Collègues,

Les élèves du collège Mignet ont choisi la tour de l'horloge de l'Hôtel de Ville de la Mairie d'Aix-en-Provence, le Beffroi, pour participer au concours organisé par EDF autour de la mise en valeur par la lumière du patrimoine historique des collectivités au moyen des nouvelles technologies d'éclairage, économes en énergie et avec des rendus artistiques ambitieux.

Ce projet a été nominé aux trophées du développement durable du groupe EDF en juin 2009 (21 dossiers retenus sur 538 en compétition) et lauréat des trophées énergie efficace EDF de la région PACA, le 30 novembre 2009.

Ce projet a avant tout une dimension pédagogique auprès des élèves et de leurs familles, des équipes pédagogiques et des collectivités territoriales.

Ce sont les élèves de classe de 4^{ème} du collège Mignet qui travaillent sur le projet avec leurs professeurs (de technologie, de physique, d'histoire, d'arts plastiques et de musique), le soutien technique d'EDF, la société Philips et le concours des techniciens des bâtiments de la Ville d'Aix-en-Provence.

Les élèves apprennent autrement tout en suivant les programmes scolaires. Ils sont impliqués dans un projet à vocation professionnelle et artistique et sensibilisés au développement durable. Ils côtoient des professionnels et découvrent de nouveaux métiers.

Le montage du projet et les investigations des collégiens se dérouleront jusqu'au mois de mars 2010, le choix et la mise en œuvre de la solution retenue sont prévus en avril 2010. Celle-ci fera l'objet d'une information lors d'un prochain Conseil Municipal.

Il s'agit d'une installation éphémère qui ne durera que le temps d'une nuit d'avril 2010. Il vous est proposé la date du 30 Avril 2010.

La première partie de la soirée, (jusqu'à 22 h 00 environ), se déroulera sous la forme d'un spectacle son et lumière :

- son à partir d'enregistrement de la cloche du Beffroi, travaillé sur un logiciel,
- lumière à partir de lampes LED.

Compte tenu de ce qui précède, je vous demande mes Chers Collègues, de bien vouloir :

APPROUVER le lancement du projet

AUTORISER la réalisation de l'illumination éphémère du Beffroi de l'Hôtel de Ville.

DESIGNER la date du 30 Avril pour la concrétisation de la manifestation

2010.66 - PROJET 'CITIZEN KIDS ' - ILLUMINATION ÉPHÉMÈRE DU BEFFROI DE L'HÔTEL DE VILLE

Présents et représentés	: 50
Présents	: 42
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 50
Pour	: 50
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.
Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Arlette OLLIVIER**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 04/02/2010
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**